



COMPTE-RENDU DU BUREAU DU 30 MAI 2014

Elus présents : Dominique Saliou, Pierre Cantoni, Alain Bossard

Invités : Brigitte Jambart

Médailles bénévoles

Comme chaque année, la FFTA nous propose de récompenser des bénévoles. Les dossiers doivent être déposés avant le 1^{er} septembre. Information à diffuser aux comités.

Formation 2015

Les pré-requis de la formation E1 sont en cours de modification, il y a 39 candidats inscrits, un chiffre exceptionnel. Des informations pour le moment officieuses, il ressort que l'on pourrait choisir entre la version antérieure (test technique, entretien de motivation et QCM), une session d'information, ou bien... ne rien faire et faire entrer tous les candidats en formation. Le bureau opte pour la seconde hypothèse, une journée d'information et de recueil collectif des motivations.

Le nombre important de stagiaires entrant en formation posera des problèmes de disponibilité à Catherine Migné, unique formatrice pour le moment. Compte tenu de la répartition géographique des candidats, une session de formation se tiendra en Mayenne, où se déroulera par ailleurs la journée de pré-requis le 21 juin 2014.

Au moment de la rédaction du présent compte-rendu, nous prenons connaissance de la non adoption par la FFTA des dispositions entrevues en manière de pré-requis. Nous sommes tenus de revenir à la version appliquée précédemment et maintenons la prochaine session au 21 juin 2014, quitte à doubler les jurys pour tenir compte de cette nouvelle sujétion et du nombre élevé de candidats.

Inscriptions Pôle Espoirs 2015

Le responsable du Pôle a retenu 2 candidats, Claire Véronneau (B2, Archers Nantais) et David Gagnepain (M2, Archers d'Hélène à Surgères).

Claire Véronneau sera demi-pensionnaire puisque résidant à Nantes ; une estimation du montant de son inscription, soit 2500 € pour la saison sportive, a été donnée à la famille et sera confirmée par Pierre Cantoni. David Gagnepain sera interne au CREPS.

Salomé Bichon, Maeva Hesry, Pierre Heurtebize, Jules Marion et Jérémy Rocher ont renouvelé leur inscription.

Pierre Cantoni juge opportun d'informer les parents que la ligue ne peut s'engager au delà de la saison 2015 sur la pérennité du Pôle Espoirs, compte tenu, au moment de la réunion, de l'absence d'information des institutionnels sur leur décision concernant l'intégration du TAA dans les équipements sportifs du futur CREPS.

DRE 2014

Quelques problèmes engendrés par l'application d'un nouveau règlement (duels par équipes en sets) communiqué tardivement par la FFTA dont l'organisation de la 1^{ère} étape n'a pu tenir compte. D'autres litiges sont apparus, points bonus, nombre de volées, qui ont perturbé la 2^{ème} étape.

Pour information, dans un souci de simplification, il est évoqué l'opportunité d'appliquer le règlement fédéral dans son ensemble pour 2015.

Menace de fermeture du Pôle Espoirs par la DRJSCS

(se reporter au compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 mai)

Il nous faut répondre aux 2 critères, entraîneur adjoint (vacations) et accueil (locaux). Sur ce dernier point, la remise en service du local annexe quelques mois après un acte de vandalisme (incendie) apporte une solution acceptable en termes de vestiaires et de sanitaires, également en espace de rangement pour éviter le démontage des arcs à chaque séance.

Les vacations ont été estimées à un volume de 120h annuelles. Le candidat pressenti, préparateur physique occasionnel du Pôle Espoirs, présente le profil requis (BE2 tir à l'arc). Alain Bossard suggère de fait de proposer son embauche à mi-temps lors du prochain Conseil d'Administration, les compétences de cette personne seraient très utiles pour poursuivre ou relancer les projets de formation des entraîneurs, de redéploiement du PESR, de suivi des archers adultes, actions pour lesquelles nous manquons de bénévoles.

Menace de suspension de la subvention CNDS 2014

Nous n'avons pas eu d'information officielle sur le sujet mais cette menace, sans doute liée aussi à celle pesant sur le Pôle Espoirs, sanctionnerait l'absence de projet pertinent dans notre demande CNDS 2014 et plus généralement la réduction depuis 3 années du champ des actions de la Ligue, consécutive au départ de nos BE et au démantèlement de l'ETR.

La proposition d'embauche formulée ci-dessus s'inscrit également selon Alain Bossard dans la réponse que nous pourrions opposer le moment venu à cette situation.

Pierre Cantoni suggère plutôt le recours à des vacances afin de répondre aux demandes de la DR concernant l'encadrement des jeunes du Pole, tant que la Ligue n'a pas de certitude quant à l'intégration du TAA dans les équipements sportifs du futur CREPS, le CA se positionnera sur ce point.

Venue de Mr Philippe Bouclet

Le président de la FFTA sera présent les 5 et 6 juin prochains, il rencontrera les élus de St-Jean-de-Monts au sujet de la candidature des Archers Montois à l'organisation du championnat d'Europe handi 2016 et participera à une action de promotion du spectacle Robin des Bois.

Il est prévu des rencontres avec les institutionnels, dans le cadre du projet du futur CREPS grand ouest : Conseil Régional, CREPS, DRJSCS.

Mr Philippe Bouclet assistera au Conseil d'Administration programmé le 5 juin.